

LIGUE DU BEARN DE PELOTE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire
2013**

PROCÈS-VERBAL

**Nay
Samedi 5 octobre 2013**

SOCIETES	Représentées par MM.	Autres
Section Paloise	Procuration Lolibé	
P. C. Orthézien	Procuration Urbistondo	
Stade Salisien	Absent	
Les Jeunes de St Martin Salies	Procuration Morand	
P. C. Lourdais	Nogaro	Cathala
U. S. Sauveterienne	Procuration Castetbon	
P. C. Aspois	Absent	
P. C. Pardisien	Absent	
Navarrenx Pelote	Procuration Tauzin	
A. S. Baretounaise	Absent	
U. S. Coarraze-Nay	Lassus	Gouaillard - St Cricq - Birou
U. S. V. Gelosienne	Absent	Iribarne
P. C. Maslacquais	Procuration Virenque	
S. O. Maubourguetois	Absent	
E. S. de Lembeye	Absent	
A. S. C. de Laroin	Absent	
Messier Sport Oloron	Absent	
Avenir de Bizanos	Lolibé	Chrisostome - Juliat - Chevalier
ASPTT - Pau	Procuration Irigoïn	
P. U. Monassut	Absent	Moura
La Pala Gantoise	Veyrac	Labonne
Foyer Rural de Mont	Absent	
P. C. D'Ossau	Absent	
Morlaàs P. C.	Tafeb	
A. S. C. Pontiacq - Lamayou	Absent	
Lescar P. C.	Tamos	
La Pelote Ogeuloise	Salle	Laberdesque
P. C. de L'Ousse	Morand	
Beaumont Pau-Lotari	Procuration Lolibé	
Billère P. C.	Biben	Lagardère - Bounaud - Laclotte
P. C. Oloronais	Ducap	
La Pelote Jurançonnaise	Mercader	
P. C. de Ger	Absent	
Pelote Lasseuboise	Peyraube	
A. P. Burosienne	Procuration Mercader	
Les Amis de la Pelote Serres Castet	Absent	
Pelote En Ortes	Absent	
C. P. B. B. - Moumour	Absent	
P. A. Lacq - Audéjos	Virenque	
	22 représentées : 132 voix.	
Total : 39 sociétés : 206 voix.		

En présence des invités :

M. Chabrou, Maire de Nay
M. Arriubergé, Conseiller Général
Mme. Cabanne, Conseillère Régionale
M. Etcheverria, Chef de pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative – DDCCS
M. Echeverria, Président de la Fédération Française de Pelote Basque
M. Destailac, Sportive Générale de la Fédération Française de Pelote Basque
M. Pla, Directeur Technique National
M. Dassé, Président de la Ligue des Landes de Pelote Basque
M. Sourp, Secrétaire Général de la Ligue des Landes de Pelote Basque
M. Cazadebat, représentant Pyrénées Presse
M. Mastrotto, Comité Olympique
M. Vissière, Directeur du centre Nelson Paillou

Excusés :

M. Camino, Président du Comité Départemental de pelote 64
M. Altuzarra, Président du Centre d'Entraînement Régional de Pelote

Début de séance à 9h30.

Mr Guy Chabrou, maire de Nay accueille l'Assemblée Générale et présente l'U.S. Coarraze-Nay avec son projet de création d'un mur à gauche à Nay pour 2014.

Le Président Gilles Lolibé ouvre la séance en remerciant le club local, le maire de Nay et ainsi la municipalité pour son accueil.

Il remercie également les différents représentants des institutions et Mr Echeverria, nouveau Président de la F.F.P.B., d'être présents.

Il présente ensuite le bilan de cette première année de mandat, avec la mise en place d'une nouvelle équipe composée de « nouveaux » et « d'anciens » afin que ces derniers puissent transmettre leurs expériences.

Au cours de cette saison, il constate que le fonctionnement des sous-commissions et du secrétariat a été perturbé par des feuilles d'engagement et de résultats parvenus en retard à la Ligue et annonce que des mesures seront prises afin d'y remédier.

Puis, il conclut sur de bonnes nouvelles apparues sur la saison 2012-2013 : la création d'un nouveau club, l'Esquiule Athletic Club présidé par Mr Hourçourigaray, la construction d'un nouveau trinquet à Morlaàs et l'embauche d'un nouveau conseiller en développement, Valentin Birou.

Il présente, ensuite, à l'approbation de l'Assemblée Générale, le Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2012. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Il procède à l'appel des sociétés et des porteurs de voix, et déclare que le quorum étant atteint, la séance peut donc se tenir normalement.

22 clubs présents ou représentés pour 132 voix portées sur 206 que compte la Ligue du Béarn.

Présentation du Rapport d'Activité qui est adopté, par la suite, à l'unanimité.

Morgane Chevalier (Secrétaire Générale) détaille dans les grandes lignes le Rapport d'Activité, celui-ci ayant déjà été envoyé par mail à tous les clubs.

Sur les Effectifs : 2550 licenciés, au 1^{er} janvier 2013 – 50 de moins qu'en 2012 - 40 sociétés affiliées à la Ligue du Béarn - Les catégories seniors, juniors, minimes, benjamins et poussins sont à la baisse. On peut constater une progression en cadets. La licence loisirs progresse.

Sur le Fonctionnement Administratif de la Ligue : Les diverses missions incombant au secrétariat sont menées à bien grâce à la bonne entente et la collaboration entre les différentes personnes concernées. Mme Alexandra Bounaud assure la diffusion de tous les documents nécessaires à la bonne marche des compétitions. Elle est présente au siège de la Ligue du lundi au vendredi et gère le quotidien à la satisfaction générale. La gestion efficace et précise des finances est une véritable assurance pour l'avenir de la Ligue du Béarn et donc indirectement pour celui des clubs béarnais. L'implication quotidienne du Président G. Lolibé dans le fonctionnement administratif de la Ligue a permis un bon démarrage du nouveau mandat.

Sur le plan Sportif en Béarn : 14 Spécialités ont été pratiquées par les clubs de la Ligue en 2012-2013 - 16 avec le Pays Basque et 1 avec les Landes. Ce sont 1049 équipes et 198 joueurs individuels qui auront disputés 105 championnats du Béarn pour la saison 2012-2013. 20 équipes auront porté les couleurs Béarnaises dans 16 Championnats du Pays Basque ou Landes. Pour la saison 2012-2013 il aura fallu 21 journées de Finales pour attribuer les titres Béarnais en 17 lieux différents. L'organisation aura été assurée par 17 sociétés. Le palmarès démontre que 28 sociétés sont représentées en finales, 23 se partagent les 111 titres. Le P. C. Oloronais conserve la tête du classement, il devance la Section Paloise et Pelote Lasseuboise. La Pelote Ogeuloise arrive au pied du podium.

Sur le plan Sportif en National :

En championnats d'hiver 2012-2013, 22 Titres nationaux pour la Ligue (*soit 3 de moins, 25 pour la saison 2011-2012*) et en championnats d'été 2013, 3 Titres nationaux pour la Ligue (*soit 3 de moins, 6 pour la saison 2012*) . 16 clubs ont représentés la Ligue du Béarn en championnat de France hiver et été. Pelote Lasseuboise, Section Paloise et P. C. Oloronais se partagent le podium de cette saison.

Représentation béarnaise en sélections internationales

VIII Championnats du Monde –22 à Tarbes du 28/10 au 03/11/2012
Damien BECAAS – La Pelote Ogeuloise – Médaille d'Or

Jean Laberdesque, pour la commission Sportive Générale, indique que la prise en main des commissions par la nouvelle équipe s'est passée sans problème majeur grâce à l'aide des « anciens » et d'Alexandra.

Il note néanmoins que la mise en place des calendriers de la saison prochaine a été laborieuse suite à l'évolution des calendriers fédéraux.

Pour finir, il mentionne à l'attention des Présidents et responsables de club, des difficultés sur le plan administratif à savoir : les engagements, les résultats et les doléances qui arrivent en retard à la ligue.

Il rappelle le règlement de la Ligue concernant ces différents points et informe que les sanctions seront appliquées à partir de la date de l'Assemblée Générale de la Ligue, soit le 05 octobre 2013.

Présentation du Rapport Financier qui est adopté, par la suite, à l'unanimité.

André Gouaillard, Trésorier Général de la Ligue du Béarn
Assisté par Michel Urbistondo et Alexandra Bounaud

Cette année, la durée de l'exercice comptable est exceptionnellement de 10 mois, du 1^{er} novembre 2012 au 31 août 2013, afin d'être recalé sur l'année sportive.

Le prochain exercice sera donc établi du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014.

"Les comptes font apparaître un résultat excédentaire de 1 276,46 €.

Ce résultat présente des particularités : il est calculé sur 10 mois, certaines dépenses importantes ne sont pas encore engagées comme les dotations en matériels aux écoles de pelote, et des recettes sont à venir comme la subvention de la FFPB.

La trésorerie passe de 170 509,56 € au 31 octobre 2012 à 174 772,97 € au 31 août 2013.

Elle se décompose ainsi :

15 636,86 € sur le compte courant

78 420,86 € sur le livret A

76 845,25 € sur le 2^{ème} livret

3 870 € de chèques en cours d'encaissement

Le bilan au 31/10/2013 appelle les remarques suivantes :

A l'actif :

Matériel de bureau : 794.00

Ordinateur du secrétariat acquis en décembre 2012

Créances autres: 14 584.32

Comprend : la subvention CNDS accordée mais non perçue : 13 000
Des factures d'engagement non réglées le 31 août 2013

Disponibilités : 174 772.97

Comprend le compte chèque, les comptes livret A , le compte sur livret et les chèques en cours d'encaissement.

Charges constatées d'avance : 493.12

Comprend une partie de l'abonnement 1&1, de l'abonnement Orange et du loyer du siège. Ce sont des charges enregistrées en 2012-2013 mais qui concernent en partie l'exercice suivant.

Au passif :

Autres réserves : 173 058.49

Excédents cumulés des exercices précédents.

Résultat : 1278.46

Excédent de l'exercice écoulé.

Provisions pour risques et charges : 600.00

Anticipent les dépenses du prochain Intercambio avec la Navarre

Autres dettes : 2 533.46

Comprend le salaire d'août de notre secrétaire versé le 2 septembre 2013 ainsi que les cotisations sociales à payer en janvier 2014

Produits constatés d'avance : 13 000.00

Il s'agit de la subvention CNDS pour le Conseiller En Développement (11 000) et le matériel. Cette subvention concerne l'exercice 2013-2014 puisque le CED Valentin Birou n'a commencé qu'en septembre 2013. La dotation aux clubs en matériel sera également supportée par l'exercice 2013-2014.

Le compte de résultat de l'exercice 2012-2013 appelle les commentaires suivants sachant que les soldes par comptes figurent en détail dans la balance page 63 du rapport financier.

Subventions d'exploitation reçues : 8770.59

Ne comprend pas :

- La subvention CNDS (13 000 €) reportée sur 2013-2014
- La subvention de la FFPB, ni notifiée, ni versée (11 000 € prévus environ)

Comprend :

- 741 la part ligue de la Grande Semaine reversée par la FFPB
- 743 subvention du Conseil général (10 000) moins une régularisation de la subvention pour l'Intercambio de Pau (2 950 € reçus au lieu de 4 800 €)

Les autres produits : 26 465.04

- 7563 affiliations perçues des clubs
- 7581 indemnités de mutations
- 7582 engagements
- 7584 participations au stage d'Arette, BF1, BF2
- 7585 indemnités d'extensions
- 7588 rectification d'erreurs sur cotisations sociales

Autres charges externes : 15 866.35

- 6064 papeterie
- 6068 petites fournitures
- 6132 loyer siège ligue
- 6136 entretien du photocopieur qui intègre le coût des photocopies
- 6138 location de salle de réunion , location du complexe
- 616 assurance de le ligue
- 622 interventions de Jeff Biraben pour le BF1 et N. Bordenave
- 6234 Cadeaux
- 62342 coupes et médailles
- 6238 gerbes
- 6251 déplacements Intercambio, ligue d'Aquitaine ...
- 6256 déplacements ligue d'Aquitaine ...
- 6257 repas à l'occasion des manifestations : rassemblements jeunes, intercambio, formation BF1, championnats
- 6261 Accès à internet + téléphone sur internet
- 6262 abonnement à 1&1 (hébergeur du site internet)
- 6263 ligne fixe téléphone nécessaire pour le FAX
- 627 frais de tenue de compte
- 6282 frais de gardiennage à l'occasion du Championnat de France Trinquet

Rémunération du personnel : 14 496.28

- 6411 salaires bruts (10 mois)
- 6413 prime d'ancienneté et prime exceptionnelle pour A. Bounaud

Charges sociales : 3 625.31

- 6455 cotisations patronales (10 mois)
- 6475 cotisation médecine du travail

Dotation aux amortissements : 176.00

- 68112 annuité 2012/2013 pour l'ordinateur acquis en décembre 2012

Autres charges : 2 697.30

- 6581 la ligue reverse 20 % des indemnités de mutation perçues à la FFPB
- 6582 Toilettes seches pour le 3 mars (finales trinquet)
- 6583 Stage formation BF2
- 6584 la ligue reverse 40 % des indemnités d'extension perçues à la FFPB
- 6585 la ligue reverse 50 % des indemnités de mutation perçues aux clubs quittés
- 6588 rectification d'erreur

Produits financiers : 2 857.07

7681 intérêts perçus du compte livret A et du compte sur livret

Produits exceptionnels : 120.00

7711 amendes reçues des clubs

Charges exceptionnelles : 75.00

678 engagement coupe d'Aquitaine

Au pied du compte de résultat - bénévolat - 30 000 €

Représente une évaluation du temps de travail des bénévoles, et des déplacements non remboursés par la ligue.

Budget prévisionnel pour l'exercice 2013-2014 voté, par la suite, à l'unanimité:

Le trésorier détaille le budget prévisionnel.

Ce budget est équilibré grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve de 14 061 €**Ce prélèvement est affecté en grande partie (11 000 €) à la dotation en matériel aux écoles de pelote.****Autres charges externes :**

Elles sont, en grande partie, reconduites à partir du dernier exercice complet (12 mois) en tenant compte d'une augmentation de 2%.

Remarques sur les postes calculés différemment :**6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement :**

Achat d'un téléphone portable en vue d'envoyer des SMS : 200 €

60631 Tenues vestimentaires : 1000 € pour compléter les achats de chemises pour les juges -arbitres et les membres du comité directeur**6065 Logiciels :**

100 € de participation aux logiciels libres (agenda partagé en ligne)

62341 Dotations en matériel aux écoles de pelote

La somme prévue au budget précédent était de 14 000 €. Cette somme n'a pas pu être distribuée avant la fin de l'exercice 2012-2013, la subvention CNDS n'étant connue que très tardivement.

Finalement, la ligue va distribuer la dotation à la même époque que d'habitude (novembre 2013) donc sur l'exercice 2013-2014.

Quant au montant, il a fallu tenir compte partiellement de la diminution de la subvention CNDS (1 000 € obtenus au lieu de 8 000 € demandés). La dotation en matériel passe donc de 14 000 € prévus initialement à 12 000 € avec une prise en charge par la ligue de 11 000 € au lieu des 6 000 € prévus initialement.

6251 Voyages – déplacements :

déplacements en Ligue d'Aquitaine

6411 Salaires bruts + indemnitésA Bounaud :

brut x nbre mois = 1400 x 12 = 16 800

Prime exceptionnelle + 500

TOTAL BRUT ANNUEL 17 300V Birou :

brut x nbre mois = 1800 x 12 = 21 600

Indemnités de déplacement : 5 000 € / an – estimation haute

En fait, ce calcul a été fait avant de connaître le premier BS (reçu le 4 septembre) et le brut sera plus faible :

1600 € x 12 = 19 200 € donc 1400 € en moins.

6455 Cotisations patronales

A. Bounaud : 4900 €

Estimation haute, ce sera plutôt 4300 € selon l'évolution de la réduction dite "Fillon"

V. Birou : 4500 €

En fait d'après le BS de sept, ce sera plutôt $350 \times 12 = 4\,200$ €

6475 Médecine du travail

A. Bounaud : 62 €

V. Birou : calculé au prorata du brut : $62 \times 21\,600 / 17300 = 77$ €

657 Subventions versées par la Ligue

* La subvention versée au CER est doublée

* les différents reversements sont calculés avec les pourcentages règlementaires :

Reversement mutations à la FFPB : 20%

Reversement mutations aux clubs quittés : 50 %

Reversement extensions à la FFPB : 40 %

6815 Dotation aux amortissements

Concerne la répartition du coût de l'ordinateur de notre secrétaire (794 €) sur le résultat des exercices d'utilisation (durée de vie probable : 3 ans selon le fisc)

$794 \times 1/3 = 265$ €

741 Subventions FFPB

Le reversement de licences pour 2013 tient compte de la tendance à la hausse déjà constatée en 2012

742 Subventions Conseil Régional

Rien n'est prévu

743 Subventions Conseil Général

On estime que la subvention de 10 000 € sera reconduite en 2014

744 Subvention CNDS

4 000 € sur 12 000 € pour le CED de sept à déc 2013. Les 8 000 € qui restent seront répartis sur les années suivantes

10 000 € pour le CED versé en 2014

1 000 € pour le matériel

7581 Mutations

Calculé à partir du niveau 2011-2012 plus représentatif que celui de cette année et légèrement augmenté

7583 Mécénat généré par le CED :

3000 selon les prévisions de M. BOBST du Cabinet SENSIBLE

7584 Participations aux stages

Concerne les ressources générées par les stages organisés par le CED

7588 Autres produits divers

1 000 € - Prestations du CED couvertes par une subvention du Conseil Général à l'occasion des Echanges Transfrontaliers avec la Navarre - Intercambio.

7681 Intérêts des comptes financiers débiteurs

Livret A : $78\,000 \times 0,0225 = 1\,755$

Livret : $70\,000 \times 0,015 = 1\,050$

Total $2\,805$ arrondi à 2 800 €

Pour le livret, la base de calcul (70 000 €) est un montant moyen qui tient compte des retraits effectués pour gérer la trésorerie.

Les Partenaires de la Ligue : sans lesquels la Ligue aurait de grandes difficultés à fonctionner notamment sur le plan financier. Nous adressons des remerciements à nos Partenaires et Annonceurs pour la confiance qu'ils nous témoignent : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques – Conseil régional d'Aquitaine - Direct .Départementale .Cohésion .Sociale des Pyrénées Atlantiques - La FFPB - Le Comité Départemental de Pelote Basque - La Ville de Billère – Sport Pyrénées Emploi - Pyrénées Presse / ÉCLAIR PYRÉNÉES - Et puis Les municipalités, les Clubs et les Responsables de Trinquets et Frontons qui mettent les installations à disposition gratuitement.

Vœux des clubs et de la Ligue à la FFPB

Le Stade Salisien souhaite recevoir les finales du Championnat de France de Grosse Pala National A et B. La demande a déjà été reçue à la F.F.P.B.

Le Pelotari Club de Ger souhaite s'occuper de l'organisation du Championnat de France Paleta Pelote de Gomme Creuse. La demande est à envoyer à la F.F.P.B.

Information sur Fonctionnement du C.E.R

Une réunion s'est tenue entre la Ligue de Pelote du Béarn et le C.E.R.

Deux points ont été évoqués : la collaboration de V. Birou, nouveau conseiller en développement au sein de la Ligue, dans les activités du C.E.R et la création d'un rassemblement Poussins Benjamins Minimes pour intégration par la suite au C.E.R.

Questions diverses :

Mr C. Morand demande si une organisation pour le transport (type covoiturage) est prévu pour la Coupe du Monde au Haillan au sein de la Ligue de Pelote du Béarn.

Mr E. Ducap souhaiterait avoir un retour sur le travail de la F.F.P.B d'un point de vue pédagogique, suite aux assises de la Pelote Basque qui se sont tenues les 13 et 14 septembre.

Il souligne également une problématique suite au changement des calendriers des Championnats de France. Les spécialités Paleta Pelote de Gomme Creuse et de la Paleta Cuir devant désormais se dérouler sur la même période, il note les difficultés de certains joueurs à faire un choix entre ces disciplines et donc la perte de bons joueurs sur ces 2 spécialités.

Mr JM. Hourçourigaray apporte son soutien quant au choix de la F.F.P.B à planifier les finales des Championnats de France Paleta Pelote de Gomme Creuse et Paleta Cuir Trinquet à Paris pour la saison prochaine. Il souhaiterait néanmoins savoir si la F.F.P.B envisage de pérenniser cette organisation et émet un doute à voir partir ces finales en dehors de notre région.

Distinctions D.D.C.S :

Mr Philippe Etcheverria, au nom de la Ministre de la Jeunesse et des Sports, a remis la médaille d'Argent Jeunesse et Sport à Mr Eric Ducap et à Mr Jean Laberdesque pour leur investissement depuis de nombreuses années au sein de leur club respectif et de la Ligue de Pelote du Béarn.

Les Interventions

Mme Marie-Pierre Cabanne, Conseillère Régionale, souligne son intérêt pour la Pelote et note le bon fonctionnement du bénévolat au sein de la Ligue de Pelote du Béarn. Elle précise que le Conseil Régional peut aider au financement des déplacements sur les championnats et leur organisation, et également sur les actions transfrontalières.

Mr Lilou Echeverria, Président de la F.F.P.B, félicite la Ligue de Pelote du Béarn pour son bon fonctionnement. Il s'appuie sur 3 points : le nombre de licenciés qui est constant, le nombre d'équipes en championnat qui démontre le dynamisme de la Ligue et des clubs, et le bilan financier qui présente une activité saine avec une trésorerie importante. Il note et apprécie le réinvestissement financier de la Ligue de Pelote du Béarn notamment avec l'arrivée d'un nouveau conseiller en développement.

Pour répondre aux remarques de Mr. E. Ducap, il revient sur son souhait d'externaliser les finales des Championnats de France Paleta Cuir et Paleta Pelote de Gomme Creuse Trinquet à Paris tout en étant bien conscient qu'il ne choisissait pas la solution la plus facile d'un point de vue organisationnel ne serait-ce que pour trouver des financements pour les déplacements.

Sur sa demande, se sont tenues des assises afin de mettre à plat ces championnats. Il a été voté à l'unanimité plus une abstention qu'un règlement uniforme était difficile compte tenu des contraintes des différentes disciplines et qu'il revenait ainsi aux responsables des commissions les pleins pouvoirs pour le montage du calendrier de leur championnat. Il leur revenait également le choix de réaliser leur championnat en partie ou en manches.

Pour répondre à la question de Mr. JM. Hourçourigaray, l'organisation des finales des Championnats de France Paleta Pelote de Gomme Creuse et Paleta Cuir Trinquet à Paris a été envisagée avec l'objectif d'être pérennisée. Cependant, il prend note de la remarque et comprend bien que l'externalisation récurrente des finales hors région peut amener à une perte identitaire.

Mr Jean Arriubergé, Conseiller Général du canton de Nay, est content d'accueillir l'Assemblée Générale de la Ligue de Pelote et satisfait de sa vitalité. Il revient rapidement sur le projet de création d'un mur à gauche à Nay et sur son subventionnement auprès des communes, du canton et du département.

Mr Jacques Pla, Directeur Technique National, a fait état du travail mené auprès des athlètes de hauts niveau et des joueurs de clubs. Pour la saison 2012-2013, la D.T.N. représente 44 sportifs, 110 en présélections, pour 3 compétitions internationales : la Coupe du Monde de Cesta Punta, le Championnat du Monde -22 Trinquet en Uruguay et la Coupe du Monde au Haillan.

Mr Philippe Etcheverria, Chef de pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative – DDCS, relève le dynamisme de la Ligue de Pelote du Béarn au travers de 3 facteurs : la parité au sein des membres de la Ligue, la création de nouveaux clubs et l'embauche d'un conseiller en développement. Il note également que les subventions qui alimentent les clubs sont importantes pour pérenniser le bénévolat.

Il termine en rappelant qu'il est essentiel de faire attention à préserver les différentes spécialités de la Pelote Basque et qu'il faut s'appuyer sur cette diversité.

Mr Gilles Lolibé, Président de la Ligue du Béarn, remercie à nouveau les différents représentants de leur présence et la municipalité de Nay pour son accueil, et clos l'AG ordinaire.

Fin de réunion à 12h.

Fait à Nay, le 5 octobre 2013.

Le Président

Gilles LOLIBE



Le Secrétaire général

Morgane CHEVALIER

